



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 FÉVRIER 2021

Date de la convocation	Date d'affichage	Membres afférents au conseil	Membres présents	Procurations
10/02/2021	10/02/2021	14	14	0

L'an deux mille vingt et un, le 15 février, à 19 heures et 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Joël BOUFFIES, maire.

Présents : M. Joël BOUFFIES – Mme Carole ARAQUE – Mme Ghislaine BOUSTIE- M. Philippe CAPOCCI -M. Claude CELLIER -Mme Laurence DE MOUSTIER -M. Jonathan FAUQUE- Mme Bérengère FAVIER - Mme Roselyne GIRAUDEL- Mme Agnès BRUNET- M. Jean-Laurent MACABET- Mme Anna MARTINEZ -M. Thierry TARDIEU -M. Etienne RENET.

Mme Agnès Brunet est nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

I°/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2021,

Approbation à l'unanimité

II°/ Approbation de la demande de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2021 dans le cadre de la rénovation thermique et énergétique des bâtiments communaux : Groupe scolaire et maison de Paulette abritant l'espace public de la culture et de l'artisanat.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la campagne de relance économique déployée par l'Etat.

Il propose à l'assemblée de répondre à cet appel à projets en présentant le dossier intitulé : « Rénovation thermique et mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics de l'école communale et de l'immeuble dit « la maison de Paulette » abritant la maison communale culturelle et de l'artisanat ».

M le Maire rappelle les diagnostics réalisés par un cabinet expert en bâtiments pour le groupe scolaire et par un cabinet d'architecte pour la maison de Paulette. Tous deux faisaient état de déperditions thermiques fortes, de besoins de rénovation des menuiseries et de sécurisation des réseaux électriques, dans ces bâtiments restés plusieurs années sans travaux de mises aux normes nécessaires.

Ces ouvrages ne peuvent être portés par les seules finances de la commune mais peuvent être subventionnés à hauteur de 80 % du montant hors taxes, au titre la DSIL.

Aussi, Monsieur le Maire propose de solliciter la DSIL 2021 auprès de la sous-préfecture de Vaucluse et présente le plan de financement suivant englobant les 2 projets :

• DSIL 2021 (80 % du HT)	70 744.62 €
• Autofinancement HT	17 686.16€
• TVA	17 686.16€
• Coût total	106 116.94 €

Les travaux à l'école ne peuvent débuter qu'après la validation par le CM de cette demande de subvention et la mise aux normes du réseau électrique pourrait ainsi être faite lors des prochaines vacances scolaires.

Pour ce qui est des travaux envisagés dans la maison de Paulette, la 1^{ère} tranche concernerait l'aménagement du rez-de-chaussée et la réalisation des dalles de l'étage pour consolider la structure du bâtiment.

M. Thierry Tardieu s'interroge sur la nature des matériaux employés en souhaitant qu'ils soient écologiques, ainsi qu'au sujet de l'usage des locaux qui reste, selon lui, une question à débattre.

Approbation à l'unanimité

III°/ Délibération concernant l'attribution d'une prime exceptionnelle COVID-19 à des agents communaux titulaires.

M Le Maire explique à l'assemblée la décision de la commission des Affaires Générales d'attribuer une prime exceptionnelle prenant en compte les sujétions auxquelles certains des agents de la commune ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré, pour faire face à l'épidémie de covid-19.

La secrétaire générale et le service de la restauration scolaire ont fait face à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé depuis le début de la crise sanitaire. Ainsi, 4 agents communaux ont vu leurs missions évoluées et leurs charges de travail augmentées significativement pour parvenir à absorber toutes les procédures sanitaires et les mesures à mettre en place pour assurer la continuité du service public.

La secrétaire générale a géré la coordination et la supervision des moyens humains, ainsi que la préparation et supervision des protocoles sanitaires sur le terrain. Le service des affaires scolaires a pu assurer la restauration collective et de la garderie matin et soir grâce à leur implication dans le bon fonctionnement de leur service et leur adaptation a de nouvelles façons de travailler.

Le montant de cette prime exceptionnelle est plafonné à 1000 euros par agent au niveau national et proratisée selon le temps de travail effectif. Cette prime n'est pas reconductible. Ainsi, il est voté une enveloppe globale de 1775 euros répartie entre 4 agents selon trois groupes et trois niveaux de primes identifiés :

- Agent en présentiel au-delà de 25 jours, coordination et supervision des moyens humains : 750 € (1 agent)
- Agents en présentiel au-delà de 25 jours et ayant participé à la cellule de crise : 500 € (1 agent)
- Agents en présentiel entre 13 et 24 jours : 350 € (2 agents)

Approbation à l'unanimité

IV°/Les commissions municipales

- Projet de jardins partagés

Rapporteurs : Mme Laurence De Moustier et M. Thierry Tardieu.

Le principe des jardins partagés consiste à ce que la municipalité mette à disposition des habitants de Villedieu, qui ne disposent pas d'espace extérieur, des lots à jardiner d'une superficie de 50 à 100 m², moyennant un petit loyer et l'adhésion à un règlement intérieur. Une association, ou un collectif, pourra être constituée.

Le projet intéresse l'assemblée qui adopte à l'unanimité la poursuite du projet et il conviendra d'allouer une petite enveloppe budgétaire lors du prochain budget.

Approbation à l'unanimité

- Commission urbanisme

Rapporteur : Mme Carole Araqué

Dans le cadre de la révision du PLU, il va être nécessaire de réunir la commission urbanisme et les adjoints pour définir les grands axes de direction du prochain PLU. Il conviendrait de solliciter plusieurs cabinets spécialisés pour accompagner la municipalité dans cette réalisation. Il est suggéré de mutualiser avec d'autres municipalités pour réduire le coût.

Approbation à l'unanimité

La localisation de l'antenne relais a suscité des nouvelles oppositions du voisinage même si l'emplacement répond à des impératifs techniques. Les élus sont partagés sur l'utilité d'un tel dispositif.

Par ailleurs, une rencontre avec des administrés de la commune a permis d'aplanir une situation litigieuse depuis plusieurs années concernant l'empiètement de leur propriété sur un chemin communal. Après la venue d'un géomètre, il est entendu que l'échange de 38 m² va être entériné par un acte notarié entre les deux parties.

Enfin, certains dossiers d'urbanisme concernant des constructions illicites sont dans les mains de la justice.

- Commission Affaires sociales

Rapporteur : Mme Anna Martinez

Les appartements vacants au-dessus de la mairie (400 euros de loyer charges comprises) et de l'école (575 euros charges comprises dont le chauffage) vont être loués début mars. La commune est ravie d'accueillir ces nouveaux habitants dont une famille avec 3 enfants dont un sera scolarisé en maternelle lors de la prochaine rentrée.

Approbation à l'unanimité

Le suivi de la vaccination des séniors de plus de 75 ans a été organisé par Mme Ghislaine Boustié qui a pris le temps de contacter chaque Villadéen concerné pour ensuite s'occuper personnellement de la prise de rendez-vous auprès du centre de vaccination de Vaison-la-Romaine. Cependant, la pénurie de vaccins a ralenti les actes et des rendez-vous ont dû être reportés.

- Commission Communication

Rapporteurs : Mme Laurence De Moustier

Mme Laurence De Moustier fait part à l'assemblée de l'achèvement de la création du nouveau site internet de la Ville dans les toutes prochaines semaines. Celui-ci sera doté d'onglets relatifs à la découverte de la vie touristique et commerciale de la commune, en sus des informations propres à la gestion de la municipalité. L'adresse web est : <https://www.villedieu-vaucluse.fr/>

La question se pose concernant l'utilisation des réseaux sociaux avec la création d'une page facebook et donc des moyens de diffusion des informations auprès de la population.

- Aménagement du château d'eau- Syndicat RAO

M le Maire rappelle les travaux conséquents de rénovation des infrastructures internes du château d'eau pris en charge par le RAO, propriétaire du bâtiment et explique le projet des élus de la commune concernant l'aménagement paysager du site.

M. Jonathan Fauque s'est rapproché de 2 entreprises pour obtenir des devis de travaux de maçonnerie et d'espaces verts paysagers. M. le Maire a obtenu du RAO qu'une enveloppe d'environ 25 000 euros soit débloquée pour l'embellissement du site.

Par ailleurs, les containers à ordures ménagères situé à côté du château d'eau vont être répartis autrement sur les points de collectes existants de la commune. La CCVV va s'en charger.

Approbation à l'unanimité

- Commission voirie

Rapporteur : M. Jean-Laurent Macabet

Il fait état des points suivants :

- Le devis des travaux au Jas des Vaches doit être actualisé et intégrer un busage nécessaire à la consolidation de l'ouvrage.
- La réfection du chemin St Claude est prévue en fin d'année 2021 mais l'enfouissement des réseaux aériens ne pourra être pris en charge comme annoncé précédemment par le Syndicat d'Electricité Vauclusien. Il a fallu choisir avec l'enfouissement des réseaux du centre historique, ce qui a été acté par les élus de la commission et des adjoints.
- Entretien des chemins très abimés : il convient de faire un chiffrage et une tournée sera programmée avec le technicien de l'agence routière de Vaison la Romaine.

- Commission des Affaires scolaires

Rapporteur : Mme Rosy Giraudel.

L'adjoite déléguée explique qu'un certain nombre de travaux et d'achats doivent être à faire prochainement, comme :

- La révision de la fenêtre de la salle de motricité,
- La révision et la réparation de tous les vélos en maternelle prévue pendant les vacances de février par un agent communal,
- L'achat de bancs et de tables d'extérieur pour la cours des maternelles : la décision est entérinée, l'achat sera effectué
- Les travaux d'électricité commenceront la première semaine des vacances puisque la délibération concernant la demande de subvention a été actée, c'est l'entreprise Galizzi qui interviendra.
- Un réfrigérateur sera acheté pour la cantine

Approbation à l'unanimité

- Commission sécurité

Rapporteur : M Philippe Capocci

Le problème de la dégradation du skate-park est évoqué et le conseiller municipal suggère de restreindre l'accès aux véhicules par la mise en place d'une barrière et l'aménagement d'un parking en amont. Se pose de nouveau la question d'installer une caméra.

- Commission économie

Rapporteur : M Jonathan Fauque

Plusieurs questions en lien avec les finances se posent :

- Faudrait-il raccorder les 3 maisons autour du skate-park au réseau d'assainissement collectif ? mais à quel coût et avec quelles participations des administrés, de la commune, voire du Conseil Départemental car des travaux de voirie devraient être faits en bas du chemin du Connier ?
- M. Bouchicha est installé dans le rez-de-chaussée de la Maison de Paulette avec un contrat de prêt à usage temporaire lui permettant de stocker son matériel et ses œuvres. L'objectif à court terme est de rendre le rez-de-chaussée accessible au public pour en faire un espace culturel et de convivialité. M. Bouchicha a proposé de prendre à sa charge la peinture de cet espace.
- La Cave coopérative : le projet est d'installer une station de lavage des tracteurs et des bennes sur le terrain en dessous du hangar. Cela a été présenté en mairie en présence des responsables de la cave, du président du syndicat des vignerons, de M le Maire, de la secrétaire générale et de la référente de la chambre d'agriculture en charge de ces dossiers. Le montage financier va être conséquent pour la commune qui porterait le projet mais des subventions de la Région à hauteur de 80 % sont nettement envisageables.
- La création du parking annoncé chemin du Devès pose des questions au voisinage et les élus attendent les esquisses de l'agence routière de Vaison La Romaine pour réunir les riverains.
- Les conseils d'un cabinet d'architecture paysager ont été sollicités pour l'aménagement de la cité médiévale et les élus restent là encore dans l'attente de propositions.

- Commission des Finances

Rapporteur : M. Etienne Renet

Des réunions préparatoires du budget sont inscrites à l'agenda et les points faits régulièrement avec Mme Rosy Giraudel et M Thierry Tardieu vont permettre un travail de construction et d'appropriation du prochain exercice budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Fait à Villedieu, le 08/03/2020



Le Maire,

Joël BOUFFIES.